



**CESCOLE**

Cercle scolaire de Colombier et environs

À l'attention des parents

Réf. MSTA/aldk  
DR / 29 / 2019-2020

Colombier, le 11 mai 2020

### **"Sports-Arts-Études" année scolaire 2020-2021**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Ce courrier concerne les élèves qui pratiquent une activité sportive ou artistique de haut niveau et qui obtiennent des résultats sur le plan national ou sont intégrés dans un cadre de formation "élite" qui bénéficie d'un encadrement professionnel.

Ces élèves peuvent bénéficier du concept "Sports-Arts-Études" (SAE) qui a pour but de concilier l'accomplissement d'une scolarité obligatoire avec la pratique intensive et exigeante de la discipline.

Vous trouverez les conditions d'admission par discipline sur le lien suivant :  
[www.ne.ch/autorites/DJSC/SSPO/sport-scolaire/Pages/Sports-Arts-Etudes-et-formation.aspx](http://www.ne.ch/autorites/DJSC/SSPO/sport-scolaire/Pages/Sports-Arts-Etudes-et-formation.aspx)

En cas d'intérêt, le formulaire d'inscription ou de maintien, le certificat médical ainsi que le questionnaire médico-sportif à faire remplir par son médecin se trouvent dans le téléchargement suivant :

[www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/pedagogie-scolarite/Pages/sports-arts-etudes.aspx](http://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/pedagogie-scolarite/Pages/sports-arts-etudes.aspx)

L'inscription est à adresser au soussigné, responsable SAE, d'ici au 19 juin 2020. Passé ce délai, la direction de Cescole ne pourra plus entrer en matière. Pour les élèves qui demandent un maintien dans le concept SAE, le dossier est à renouveler pour chaque année scolaire.

En vous remerciant de votre attention, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, nos plus cordiales salutations.

Le directeur adjoint

M. Stauffacher